



PLATEFORME  
OCÉAN & CLIMAT

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024

[www.ocean-climate.org](http://www.ocean-climate.org)

---

# SOMMAIRE

La Plateforme Océan & Climat en bref

3

---

Les temps forts de 2024

4

Mobilisation et animation du réseau

Science et diffusion des connaissances

Plaidoyer et portage national et international

L'initiative Sea'Ties

L'exposition OCÉAN

---

Nos partenaires et soutiens financiers

26

---

Gouvernance et coordination

28

---

Rapport financier

30

---

Perspectives pour 2025

33

---

Annexes

37

---

# 1

# LA PLATEFORME OCÉAN & CLIMAT EN BREF

## INTRODUCTION

À la fois puits de carbone et réservoir de chaleur, l'océan joue un rôle clé dans la régulation du climat et est porteur de solutions d'adaptation et d'atténuation. Mais le changement climatique a un impact majeur sur l'océan, ses écosystèmes, les activités maritimes et les populations côtières. Malgré son rôle primordial, l'océan a longtemps été absent des négociations sur le climat de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Face à ce constat, une mobilisation internationale et coordonnée de la communauté scientifique et de la société civile a émergé autour des enjeux océan et climat en amont de la COP21. La Plateforme Océan & Climat (POC) est née à l'occasion de la Journée mondiale de l'Océan, le 8 juin 2014, avec l'appui de la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO (COI-UNESCO), dans l'objectif d'intégrer l'océan dans l'Accord de Paris.

## OBJECTIFS



### Mobilisation

*Animation du réseau*



### Science

*Diffusion des connaissances*



### Plaidoyer

*Mobilisation internationale*

## UN RÉSEAU INTERNATIONAL D'EXPERTS DE L'OCÉAN

La Plateforme Océan & Climat a pour mission de favoriser la réflexion et les échanges entre la communauté scientifique, la société civile et les décideurs politiques. Regroupant plus de 110 organisations dans le monde - instituts de recherche, ONG, fondations, centres de culture scientifique, entreprises, collectivités - elle valorise la connaissance scientifique et promeut des solutions relatives à l'océan dans le cadre de la lutte contre le changement climatique. Organisation leader de la communauté océan-climat, elle détient le statut d'observateur au sein des conventions onusiennes sur le climat (CCNUCC) et la biodiversité (CBD) et participe à la revue gouvernementale des rapports du GIEC.

# 2

# LES TEMPS FORTS DE 2024

## MOBILISATION ET ANIMATION DU RÉSEAU

### EN 2024, LE RÉSEAU S'EST AGRANDI !

En 2024, la POC a accueilli 9 nouvelles organisations au sein du réseau : Coral Guardian, Fondation Jacques Rougerie, Mirova, Fauna & Flora International, Island Conservation, Peruvian Society for Environmental Law, Région Sud - PACA, Sea Orbiter, Université Internationale de la Mer (UIM).



**coral**  
GUARDIAN



FONDATION  
JACQUES ROUGERIE  
GÉNÉRATION ESPACE MER  
ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

**Fauna  
& Flora**  
Saving Nature Together

**mirova**  
Investing in sustainability

**Island  
Conservation**  
Nature. Oceans. People.



**RÉGION  
SUD** PROVENCE  
ALPES  
CÔTE D'AZUR



**UNIVERSITÉ  
INTERNATIONALE  
DE LA MER**

### LA POC FÊTE SES 10 ANS

La Plateforme Océan & Climat a célébré ses dix ans le 4 juillet 2024, au siège de l'UNESCO à Paris, en partenariat avec la Commission Océanographique Intergouvernementale (COI-UNESCO). Temps fort de l'année, cet anniversaire a marqué une étape symbolique dans la vie de la POC et de son réseau. Plus d'une centaine de participants – représentants de 80 organisations membres, bailleurs et partenaires – étaient réunis pour une journée de célébration, de rétrospective et de dialogue. À travers des temps d'échange, de témoignage et de réflexion prospective, l'événement a permis de retracer dix années d'engagement collectif pour l'océan, tout en esquisant les grandes orientations du réseau à l'horizon 2030. Moment de fierté partagée et d'inspiration, cette journée a également renforcé les liens entre les membres. Elle s'est conclue par une réception conviviale, au cours de laquelle ont été dévoilées une vidéo rétrospective des 10 ans de la POC et deux vidéos mettant en lumière la voix des membres et leurs visions du réseau.



# LES RENDEZ-VOUS OCÉAN & CLIMAT ET L'ORGANISATION DE RÉUNIONS THÉMATIQUES

En 2024, la Plateforme Océan & Climat a renforcé son rôle d'animatrice de réseau en créant des espaces d'échange, de réflexion stratégique et de partage des connaissances. À travers des formats variés et conviviaux, elle a favorisé l'implication active de ses membres dans les activités de l'association et le partage d'expertise sur les enjeux océan-climat-biodiversité.

Dans cette dynamique, la POC a choisi de consacrer son Rendez-vous Océan & Climat 2024 à un enjeu emblématique de la biodiversité marine : les récifs coralliens. Le 25 septembre, à l'Académie du Climat, une soixantaine de participants se sont réunis autour de la question : « Quel avenir pour les récifs coralliens ? ». Animée par Anaïs Deprez (POC), la table ronde a rassemblé Caroline Donge (FNE), Julie Tourolle (Ifremer), Florina Jacob (Coral Guardian), Pascale Joannot (IFRECOR) et Victor Brun (POC). Les échanges ont donné lieu à la publication collective de [l'article "Protéger les récifs coralliens : un défi crucial pour l'avenir"](#), disponible sur le blog Le Monde de la POC.



Tout au long de l'année, des réunions thématiques ont également été organisées afin d'associer les membres aux grands chantiers stratégiques de la POC :

- Le 10 septembre, une réunion d'information sur la géo-ingénierie marine (mCDR) a permis de clarifier les enjeux de cette technologie émergente et d'initier un positionnement commun.
- Le 19 septembre, la réunion POCCOM, rassemblant les communicants des structures membres, a permis de préparer la publication "La pêche et l'aquaculture à l'épreuve du changement climatique".
- Le 10 octobre, une session en anglais a été proposée en amont de la COP16 de la Convention sur la diversité biologique, afin de partager les enjeux clés et renforcer la coordination des actions à venir.

Pour renforcer les liens au sein du réseau, la POC a également organisé des moments de convivialité : un petit-déjeuner des membres le 6 mars à la Maison de l'Océan (Paris), réunissant plus de 40 participants, et un événement de networking le 10 avril à Barcelone, en marge de la Conférence de la Décennie des Nations Unies pour les Sciences océaniques, en partenariat avec The Ocean Foundation.

# LES PRINCIPALES ACTIONS DE COMMUNICATION

En 2024, la Plateforme Océan & Climat a déployé une stratégie de communication ambitieuse, combinant clarté, accessibilité et engagement collectif. L'année a été marquée par trois grands axes : l'évolution des formats de diffusion, la valorisation des temps forts internationaux, et la montée en puissance de la POC sur les réseaux sociaux.

## Une newsletter repensée, au plus proche du réseau

Dès avril, la POC a lancé une nouvelle formule mensuelle de newsletter, articulée autour des actualités du secrétariat et de celles de ses membres. Diffusées en français (7898 abonnés) et en anglais (5066 abonnés), les 10 éditions publiées ont permis de renforcer le lien avec le réseau, tout en élargissant leur portée via LinkedIn (+ de 21 000 abonnés). En parallèle, une dizaine de newsletters thématiques ont mis en lumière la présence de la POC dans les grands rendez-vous internationaux (Monaco Ocean Week, COP16, COP29...) et relayé les étapes préparatoires à la 3e Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC).

## Une production éditoriale au service de la connaissance et du plaidoyer

La POC a continué à vulgariser les enjeux océan-climat-biodiversité via son site internet et son blog Le Monde. Elle y a publié 3 articles de blog, 16 articles sur son site et une tribune politique co-signée par 50 organisations. Ces publications ont couvert des sujets phares comme la protection des récifs coralliens, les impacts du changement climatique sur la pêche, ou encore les enjeux océan-climat-biodiversité dans les négociations internationales (COP16 et COP29).

## Une présence digitale affirmée et engagée

En 2024, la POC a intensifié son activité sur les réseaux sociaux, et en particulier sur LinkedIn avec plus de 210 publications (439 743 impressions), devenant ainsi son canal privilégié de communication. Alors qu'elle amorce une transition vers Bluesky, la POC conserve son compte sur Twitter/X (12 320 abonnés) et continue d'expérimenter de nouveaux formats sur Instagram (3150 abonnés), notamment à travers des visuels pédagogiques et des vidéos.

# SCIENCE ET DIFFUSION DES CONNAISSANCES

## LES ACTIVITÉS DU PÔLE SCIENCE, ALIMENTÉES PAR LA MOBILISATION DU COMITÉ SCIENTIFIQUE

### Feuille de Route

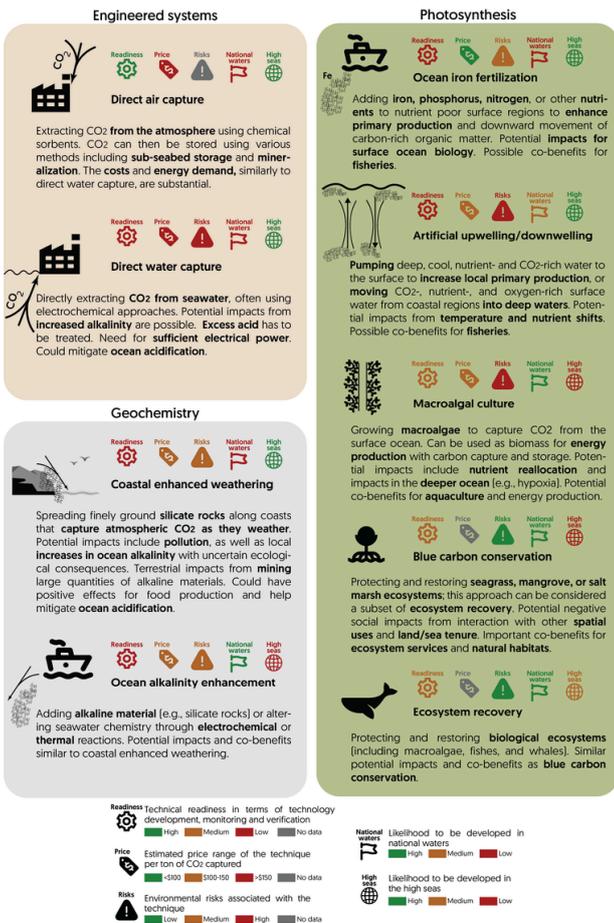
Suite au recrutement, en avril 2024, d'un coordinateur scientifique, une feuille de route pour le Pôle Science (2024-2025) a été élaborée par l'équipe de la POC détaillant les orientations stratégiques et moyens mis en œuvre pour l'année.

## Réunions du Comité Scientifique

L'année 2024 a été marquée par l'organisation de deux réunions avec le Comité Scientifique : la réunion de mars, dédiée à la planification des activités scientifiques et au lancement d'un cycle d'ateliers sur la géo-ingénierie marine ; puis celle de septembre, centrée sur la présentation de l'exercice de visioning conduit entre 2024 et 2025, en préparation de l'UNOC 3.

## Mobilisation du Comité Scientifique et du réseau sur la géo-ingénierie marine

Suite à la consultation menée auprès des membres en 2023, le secrétariat de la POC a identifié la géo-ingénierie marine comme un enjeu prioritaire à traiter. En réponse, il a été décidé de mobiliser le Comité Scientifique ainsi que les membres du réseau autour de ce sujet.



Ainsi, deux ateliers ont été organisés sur ce thème. Le premier, tenu avec le Comité Scientifique et des experts invités le 25 juin 2024, a permis de poser les bases scientifiques du débat, en abordant les risques écologiques et sociaux associés à ces techniques, ainsi que les questions éthiques et de gouvernance. Un second atelier, tenu le 10 Septembre 2024, a permis d'élargir la discussion en incluant les membres de la POC, en s'appuyant sur les points soulevés par les experts du domaine lors du premier atelier. En parallèle, une revue de la littérature a été élaborée pour approfondir les connaissances sur ce sujet crucial. Une synthèse détaillée basée sur la revue de la littérature et les messages clés des ateliers présentant les différentes techniques, les cadres de gouvernance, les débats en cours a été envoyée aux participants.

## Projet de visioning

Dans le cadre du mandat qui a été confié à la POC de mobiliser la société civile en préparation de l'UNOC 3, le Pôle Science de la POC a lancé un projet de visioning entre 2024 et 2025, en collaboration avec le CNRS et Friends of Ocean Action, et avec le soutien de Dona Bertarelli Philanthropy. Ce projet a pour ambition de développer une vision collective de la société civile d'un futur désirable pour l'océan dans le but d'inspirer des changements transformateurs.

Dans ce cadre, une large consultation auprès de la société civile a été menée d'octobre à décembre 2024 pour identifier des projets ou idées innovantes qui, s'ils étaient généralisés, pourraient amener des changements transformateurs. Un article détaillant cette campagne, intitulée "Un Océan de Possibilités - un appel à imaginer le futur de l'océan", accompagné d'une foire aux questions (FAQ) a été publié sur le site de la POC.

## UN OCÉAN DE POSSIBILITÉS

Un appel à imaginer un futur durable pour l'océan



OCEAN & CLIMATE  
PLATFORM



FRIENDS of  
OCEAN  
ACTION



DONA BERTARELLI  
PHILANTHROPY

Les projets identifiés ont ensuite servi de point de départ pour construire des visions d'un futur durable élaboré.

En complément, une série d'entretiens avec des acteurs clés du réseau de la POC a permis d'enrichir le processus de visioning.

### Veille scientifique et valorisation du Comité Scientifique

En parallèle, le pôle Science de la POC a produit deux notes scientifiques :

- l'une issue d'un article offrant une réflexion sur une possible extension du cadre des ODD à l'horizon 2050, en soutien au travail de visioning engagé pour l'UNOC 3 ;
- l'autre sur la redéfinition de la durabilité des pêches, issue d'un article co-écrit par trois membres du Comité Scientifique.

Des points d'actualité produits toutes les deux semaines ont permis d'assurer une veille scientifique, avec une section dédiée aux nouveaux articles scientifiques.

Enfin, la valorisation des expertises du Comité Scientifique s'est traduite par des contributions régulières dans les newsletters mensuelles de la POC (articles récents, événements scientifiques, publications, etc.).

## CYCLE THÉMATIQUE "PÊCHE, AQUACULTURE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE"

Dans le cadre de sa feuille de route 2024-2025 pour la diffusion des connaissances, la POC a lancé un cycle thématique sur les enjeux de la pêche et de l'aquaculture face au changement climatique.

### Publication de la synthèse

Le 15 octobre 2024, la POC a publié la synthèse "La pêche et l'aquaculture à l'épreuve du changement climatique : défis et perspectives". Destinée aux décideurs politiques, cette publication, co-écrite avec des scientifiques et des experts de la POC, présente les principaux constats des rapports internationaux (GIEC, IPBES, FAO, WOA2) et met en lumière les impacts du changement climatique sur ces secteurs, tout en proposant des solutions d'adaptation. Deux infographies clés illustrent les vulnérabilités des écosystèmes et sociétés, ainsi que les mesures pour renforcer leur résilience face au changement climatique.

Certaines pratiques de pêche et d'aquaculture déstabilisent fortement les écosystèmes, fragilisant ces activités et les populations qui en dépendent. Le changement climatique aggrave ces impacts et rend les secteurs de la pêche et de l'aquaculture encore plus vulnérables.

Définir collectivement un futur durable et désirable pour la pêche et l'aquaculture est indispensable pour atténuer le changement climatique et renforcer la résilience des écosystèmes et des sociétés humaines.



## Animation du cycle thématique

La publication a été coordonnée par le secrétariat avec l'appui du groupe de travail DIFCO, composé de 13 experts scientifiques et de médiation. Ce groupe a orienté la stratégie et révisé les documents lors de quatre réunions et de nombreux échanges par e-mail. Un groupe de travail thématique de 17 représentants d'organisations membres de la POC a également été constitué, contribuant à la production et la diffusion de la publication à travers des réunions et un dossier partagé.

## Partenariats et portage

Un partenariat avec TILT (programme de l'AFD) a permis la création d'une vidéo percutante intitulée "2100, un océan sans poisson", enrichie par les contributions de la POC. Cette vidéo, réalisée sous forme de dialogue entre l'influenceuse Manon Bril et Didier Gascuel, membre du Comité Scientifique de la POC, a déjà dépassé les 26 000 vues sur YouTube (au 22 janvier 2025).

## Discussions et interventions

La synthèse a été présentée lors de plusieurs événements clés, notamment un atelier sur la pêche et l'alimentation bleue organisé par le Comité portugais pour la Décennie des Sciences Océaniques le 4 décembre 2024, et un webinaire à destination des professeurs de collège et de lycée le 28 novembre 2024, en partenariat avec l'AFD.

# ACTIONS MENÉES AUPRÈS DU GRAND PUBLIC ET DES PUBLICS UNIVERSITAIRES

Dans le cadre de sa mission de sensibilisation, la POC a intensifié ses actions auprès du grand public et des universitaires pour aborder les enjeux vitaux entre l'océan, le climat et la biodiversité.

### Actions auprès des scolaires et des étudiants

En 2024, la POC a dispensé plusieurs cours et interventions destinés à sensibiliser les jeunes générations aux enjeux océaniques et climatiques :

- Sciences Po Paris (30 avril 2024) : Cours de Master “Ocean and Climate”.
- Lycée Champollion de Grenoble (23 mai 2024) : Introduction au système océan-climat-biodiversité.
- Sciences Po Lille, (26 novembre 2024) : Séminaire de Master 2, “Les enjeux de biodiversité”, avec un focus sur les systèmes alimentaires marins et la biodiversité.
- École primaire de Champagnier (13 décembre 2024) : Introduction au système océan-climat-biodiversité dans le cadre du Parlement des enfants.
- Université PSL (19 décembre 2024) : Cours de Licence (L3) “L’Océan dans toutes ses dimensions”.

### Autres événements et partenariats

La POC a également joué un rôle clé dans des événements publics pour toucher des audiences diverses :

- En tant que partenaire du cycle de webinaires “La mer en débat”, organisé par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), la POC a permis aux membres du réseau de partager leurs expertises sur la planification maritime.
- Le 30 septembre 2024, lors du webinaire “Océan et économie bleue durable” organisé par le Centre Français des Fonds et Fondations, la POC a sensibilisé les acteurs de la philanthropie aux enjeux cruciaux de la protection de l’océan.

## PLAIDOYER ET PORTAGE NATIONAL ET INTERNATIONAL

### LA COORDINATION DU COMITÉ FRANCE OCÉAN

#### Contexte politique

En 2024, la Plateforme Océan & Climat (POC) a poursuivi son rôle de coordination du Comité France Océan (CFO), en collaboration avec le Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche (MTEBFMP) et sa Direction de l’Eau et de la Biodiversité (DEB) et le Secrétariat Général de la Mer (SGMER). Le CFO, créé en 2018, vise à renforcer les échanges entre l’État, ses établissements publics, et les organisations de protection de l’environnement marin. Malgré un contexte politique marqué par des changements gouvernementaux, la POC a maintenu une dynamique de travail soutenue, en renforçant notamment les liens avec les administrations.



Les réunions régulières du COPIL composé des acteurs coordinateurs, des représentants des établissements publics et des ONG ont permis de dresser une feuille de route reposant sur des priorités stratégiques avec un accent particulier sur la mobilisation des acteurs, leur association à la prise de décision et la diffusion des connaissances scientifiques. L'année 2024 n'a pas connu de CIMER durant lequel purent être examinées les propositions du CFO, ni même de CFO plénier en raison des instabilités gouvernementales. Néanmoins, le secrétariat du CFO a travaillé à l'instauration d'un portage renforcé des recomman-

dations du CFO, au resserrement des liens avec les administrations ainsi qu'à une amélioration du suivi des recommandations du CFO.

## Groupes de travail du CFO

### Groupe de Travail sur les Engins de Pêche Fantômes

Le groupe de travail sur les engins de pêche perdus ou abandonnés (ALDFG) a finalisé un rapport fort de 24 propositions issues de 15 séquences d'auditions. Il a réuni la DEB, le SGMER, la POC, la LPO, la Coopération Maritime (représentant le CNC et le CNPMM), Expédition MED, SOS Mal de Seine, WWF, et T2A Expédition.

### Groupe de Travail sur la Formation des Décideurs

Un groupe de travail dédié à la sensibilisation des décideurs des façades, particulièrement des corps préfectoraux, aux enjeux environnementaux marins a réuni la DEB, le SGMER, la POC, l'OFB, le Comité français de l'UICN, France Nature Environnement et Litt'Océan. Après avoir défini une feuille de route, il a conduit plusieurs auditions en 2024 et poursuivra ses travaux en 2025 en ciblant des préfets de département, de régions ainsi que l'INSP.

### Groupe de Travail sur la Stratégie Nationale Mer et Littoral (SNML)

La POC a activement contribué à la Stratégie Nationale Mer et Littoral 2 (SNML2) en prenant part au Conseil National de la Mer et des Littoraux (CNML) pour y porter les conclusions du travail mené par le CFO en 2023 sur la stratégie. Elle a ainsi particulièrement contribué à l'élaboration des indicateurs de suivi et de mise en œuvre de la SNML2 qui a occupé le CNML en 2024.

## Réunions d'information du CFO

S'assurant que le CFO reste un lieu d'accès privilégié à l'information, la DEB, le SGMER et la POC ont organisé diverses réunions ad-hoc en 2024 :

- Janvier : Réunion de présentation de la stratégie nationale de lutte contre la pêche INN.
- Avril : Organisation d'un dialogue science-politique à Marseille pour dialoguer autour d'outils innovants de protection de la biodiversité marine à l'occasion de l'escale de la goélette Tara.
- Mai : Réunion d'information sur l'Année de la Mer.
- Juillet : Réunion d'information sur la 3ème Conférence des Nations Unies sur l'Océan.

# LE PLAIDOYER DE LA POC AU NIVEAU FRANÇAIS

## Campagne sur les niveaux de protection des aires marines protégées

Dans la perspective de la Conférence des Nations Unies sur l'Océan, prévue à Nice en 2025, la POC a poursuivi sa campagne en faveur du renforcement des niveaux de protection des aires marines protégées françaises. Elle a mobilisé les acteurs de la société civile, tant au sein de son réseau qu'au-delà, autour de l'objectif d'un engagement de la France à atteindre 10 % de protection stricte de ses espaces maritimes, conformément à la recommandation de la Commission européenne. Principalement orientée vers les décideurs français, la campagne a reposé sur un travail de plaidoyer institutionnel mené à toutes les échelles, complété par une stratégie de communication ciblée.

## Débat public "La Mer en débat"

En 2024, la Plateforme Océan & Climat s'est pleinement investie dans le débat public national « La Mer en débat », organisé sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) dans le cadre de la planification maritime. À travers cette participation, la POC a affirmé son rôle de médiateur scientifique, de relais des messages portés par la société civile, et de promoteur de l'intégration des enjeux océan-climat-biodiversité dans les politiques publiques françaises.

En tant que partenaire officiel de la CNDP et du Muséum national d'Histoire naturelle, la POC a co-animé un cycle de webinaires intitulé « Les mardis de la Mer en débat », consacré à des thématiques majeures telles que le bon état écologique de la mer, les interactions entre mer et climat, le développement de l'éolien en mer, la gouvernance maritime, le raccordement des parcs éoliens, la biodiversité marine, ou encore l'avenir de la filière pêche.



S'appuyant sur son expertise, la POC a contribué activement à l'enrichissement des discussions et à la diffusion des enjeux océan-climat-biodiversité auprès du grand public et des décideurs. Elle a notamment publié un cahier d'acteur plaidant pour une gestion intégrée mer-littoral, en faveur du bon état écologique des milieux marins et de la neutralité carbone. En conclusion du débat, elle a également produit un article d'analyse synthétisant les principaux enseignements tirés de la décision gouvernementale.

## Comitologie

### **Comité National du Trait de Côte (CNTC)**

La Plateforme Océan & Climat (POC) a poursuivi en 2024 ses actions de plaidoyer en matière d'adaptation à la montée du niveau de la mer, dans le cadre de sa participation au Comité National du Trait de Côte et à son collège des associations. Cette année, le CNTC a été mandaté pour formuler des recommandations sur les modalités de financement de l'adaptation à l'érosion côtière. En plus de ses contributions orales lors des séances, la POC a pris part aux travaux menés par le Comité sur les pistes de financement évoquées dans le rapport IGEDD/IGA, dont les inspecteurs avaient auditionné la POC, et a exprimé un avis favorable sur le projet de "décret liste des communes". Elle a également transmis aux services de l'État et à la Présidence du CNTC ses propositions relatives au financement de l'adaptation des territoires littoraux à l'élévation du niveau marin, en amont de la finalisation des recommandations officielles par la Présidente du Comité, Madame Sophie Panonacle.

### **Comité National de l'IFRECOR**

Récemment nommée membre du Comité national de l'Initiative Française pour les Récifs Coralliens (IFRECOR), la Plateforme Océan & Climat a commencé à s'investir pleinement dans les travaux de cette instance. Elle a participé à plusieurs réunions clés au cours de l'année 2024, notamment à la cérémonie de remise de la Palme de l'IFRECOR le 9 avril, ainsi qu'à la réunion annuelle du Comité national qui s'est tenue du 19 au 21 novembre. Ces premières participations ont permis à la POC de s'approprier les dynamiques de travail du Comité et de préparer ses futures contributions aux politiques de préservation des récifs coralliens et des écosystèmes associés.

## Soutien à des initiatives nationales

### **Comité français de l'UICN**

La Plateforme Océan & Climat (POC) a activement contribué aux travaux du groupe de travail « Mer et Littoral » du Comité français de l'UICN, ainsi qu'à son groupe d'experts sur les aires marines protégées. À ce titre, elle a représenté son réseau et relayé les actualités du Comité France Océan. La POC a notamment pris part aux réunions du groupe de travail, présidé successivement par Frédérick Herpers puis Céline Liret, les 23 janvier, 22 avril, 10 juillet, 10 octobre et 7 novembre 2024.

### **Convention des Entreprises pour le Climat sur l'Océan (CEC Océan)**

La Plateforme Océan & Climat a été sollicitée par RespectOcean, la Fondation de la Mer, le Cluster Maritime Français et la Direction Générale des Affaires Maritimes, de la Pêche et de l'Aquaculture (DGAMPA) pour intégrer le Comité de soutien de la CEC Océan, en vue de son lancement à l'occasion de l'Année de la Mer et de la Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC3) en 2025. Dans ce cadre, la POC a participé à l'atelier de cartographie des parties prenantes et des enjeux lors du lancement du parcours, puis a activement contribué aux travaux du Comité de soutien. Elle a également mobilisé son réseau afin d'encourager l'engagement de dirigeants d'entreprises dans cette initiative.

# ANCRAGE INSTITUTIONNEL AUPRÈS DE LA CONVENTION CLIMAT

La POC joue un rôle clé dans la mobilisation des acteurs non étatiques pour promouvoir des solutions liées à l'océan et soutenir son institutionnalisation dans les processus de la CCNUCC. Cette année encore, la POC a été force motrice pour porter la voix de l'océan à la COP29 à Bakou, Azerbaïdjan.

## Mobilisation de la société civile

### L'Agenda Global de l'Action Climatique du Partenariat de Marrakech

La POC, en sa capacité de point focal "Océan & Zones côtières" de l'Agenda Global de l'Action Climatique du Partenariat de Marrakech, s'est concentrée sur l'opérationnalisation des Ocean Breakthroughs. Deux ateliers stratégiques ont été organisés, en juin (Costa Rica) et en septembre (New York), pour mobiliser les partenaires.

Ces efforts collectifs ont abouti à plusieurs avancées :

- **Suivi des progrès** – Des échanges stratégiques avec les partenaires ont permis d'établir les bases d'un outil de suivi (méthodologie, format) afin d'évaluer les progrès réalisés par les acteurs non-étatiques dans la mise en œuvre de solutions océan-climat.
- **Équité** – La POC a collaboré avec le groupe Blue Justice pour assurer que les solutions développées dans le cadre des Ocean Breakthroughs sont mises en œuvre équitablement. Elle a notamment contribué à l'intégration du Ocean Equity Index parmi les indicateurs de suivi.
- **Communication** – Une collaboration a été initiée avec Communications Inc. pour renforcer le narratif et développer une stratégie de communication au service des Ocean Breakthroughs.

Dans le cadre de son mandat, la POC a également organisé la Journée de l'Océan à la COP29. L'événement, centré sur la campagne des Ocean Breakthroughs, a marqué le lancement du Coastal Tourism Breakthrough et mis en avant les avancées réalisées dans les autres secteurs.



Photo : IISD/ENB | Angeles Estrada Vigil

Enfin, la POC a contribué aux discussions stratégiques sur le Partenariat de Marrakech à l'occasion du renouvellement de son mandat. A ce titre, elle a formulé des recommandations visant à améliorer la mobilisation des acteurs non étatiques et leur collaboration avec les États.

### **Agenda de Charm el-Cheikh pour l'adaptation**

Depuis 2023, la POC dirige le groupe de travail « Océan et Zones côtières » de l'Agenda de Charm el-Cheikh pour l'adaptation. Cette année encore, la POC a été chargée de coordonner le chapitre Océan du rapport annuel de mise en œuvre, mettant en avant les progrès réalisés au cours de l'année.

### **Collaboration avec les principaux acteurs de la communauté océanique**

La POC a consolidé ses partenariats internationaux, notamment à travers l'élaboration de messages, livrables et l'organisation d'événements communs. Elle a, par exemple, élaboré et participé à la diffusion collective de messages clés en amont et pendant la COP29.

Parmi les publications, la POC a notamment contribué à l'élaboration d'un guide à destination des États, développé par Ocean Conservancy et la Global Offshore Wind Alliance, sur l'intégration d'éolien offshore dans les stratégies nationales pour le climat (i.e. les NDCs). Pour assurer le portage de ces recommandations, elle a travaillé étroitement avec des coalitions d'États, telles que le groupe des Friends of Ocean and Climate , afin de garantir la prise en compte de l'océan dans les négociations.

Par ailleurs, la POC a renouvelé son engagement au sein du Pavillon Océan lors la COP29 – véritable point de ralliement de la communauté océan en zone bleue. Elle a également été à nouveau partenaire du Pavillon Océan Virtuel, qui contribue largement à accroître la visibilité de l'océan et de son rôle dans le système climatique au-delà des salles de négociation.

## **Soutien aux processus institutionnels**

Un an avant les dix ans de l'Accord de Paris, la POC a collaboré avec l'IDDRI pour préparer deux *policy briefs* – "Integrating the ocean into the climate regime: Progress report" et "Future Prospects" – pour évaluer les avancées réalisées depuis l'adoption de l'Accord de Paris et proposer des actions concrètes pour renforcer l'intégration de l'océan dans les différents processus de la CCNUCC.

### **Le Dialogue Océan et Climat**

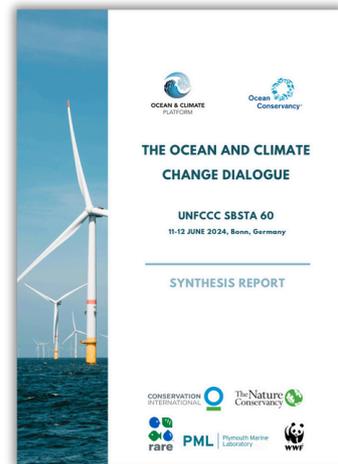
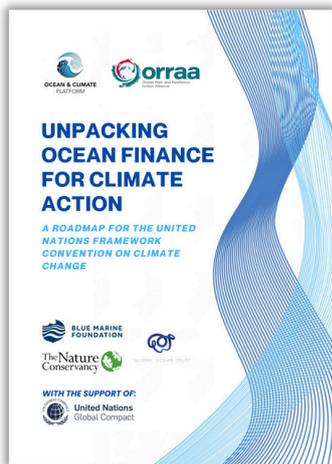
La POC a activement participé au Dialogue Océan et Climat (11-12 juin, Bonn, Allemagne) – unique espace dédié à l'océan sous la Convention Climat. Après avoir soumis ses attentes, la POC a participé aux discussions qu'elle a soutenues en tant que rapporteur et est intervenue en séance plénière. En tant que point focal "Océan & Zones Côtières" du Partenariat de Marrakech, elle a été invitée à présenter les avancées des Ocean Breakthroughs. Enfin, la POC a préparé, avec Ocean Conservancy et cinq autres partenaires, un Rapport de Synthèse du Dialogue – publié trois mois avant le rapport officiel pour soutenir les États dans leurs préparations de la COP29.



Photo : IISD/ENB | Kiara Worth

## Le nouvel objectif collectif quantifié sur le financement

Au vu des négociations de la COP29, centrées sur le financement climatique, la POC a publié, en collaboration avec ORRAA et quatre autres partenaires internationaux, le policy brief "Unpacking Ocean Finance for Climate Action". Le papier dresse un aperçu du financement climatique lié à l'océan dans les processus de la CCNUCC et propose des recommandations pour renforcer sa place dans les négociations. Il a notamment été présenté lors d'un événement officiel de la COP29.



## L'océan au cœur de la COP 29

Bien que l'océan n'ait pas été au cœur des priorités de la COP29, la POC est restée pleinement mobilisée tout au long de la conférence pour assurer la visibilité de l'océan dans les négociations. Elle a, par exemple, co-organisé six événements et participé aux réunions de travail des Friends of the Blue COP pour développer une vision stratégique de long-terme pour le nexus océan-climat à la CCNUCC.

A l'issue de la COP29, la POC a publié un article de synthèse dressant un bilan nuancé. En effet, si l'accord financier représente une avancée, qui triple l'objectif précédent, des incertitudes demeurent quant à la manière dont l'océan pourrait bénéficier de ces nouveaux financements climatiques.

# LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE (CDB)

Cette année, la POC a renforcé son positionnement au sein de la CDB afin de garantir une pleine intégration des enjeux océan-climat-biodiversité, notamment dans les conclusions de la COP16.

## Synergies océan-climat-biodiversité

En 2024, les calendriers de soumission des NDCs et de leur équivalent biodiversité (i.e., les NBSAPs) se sont pour la première fois alignés. Saisissant cette opportunité stratégique, la POC a publié le *policy brief* "Blue Thread" – en collaboration avec la *Blue Marine Foundation* et douze partenaires internationaux. Ce document positionne l'océan comme solution intégrée face aux crises interconnectées du changement climatique et de la perte de biodiversité. Présenté devant le *Ocean Panel*, il a été mis en avant lors de plusieurs événements de la COP16 – dont certains organisés par le Brésil, pays hôte de la COP30 de la CCNUCC. Ce message a par ailleurs été porté au sein de la *Climate-Nature Coordination Platform* – qui opérationnalise la Déclaration conjointe de la COP28 sur le climat, la nature et les peuples. En tant que seul membre actif de la communauté océan, la POC y plaide pour une pleine intégration de l'océan dans les efforts de convergence entre climat et nature.



## La mobilisation de la communauté océan à la COP16 de la CDB

Tout au long de l'année, la POC a coordonné et mobilisé le groupe de travail informel sur l'océan à la CDB – un rôle qu'elle occupe depuis 2022. En particulier, la POC a facilité l'élaboration de positions communes et de messages clés à présenter lors de la COP16.

En préparation de la COP16, la POC a participé aux intersessions de la CDB (SBSTTA-26, 13-18 mai 2024, Nairobi, Kenya). À cette occasion, la POC a organisé un événement intitulé "Global Biodiversity Framework Delivery: A Blueprint for a Nature Positive Future for our Ocean", axé sur les défis et opportunités pour faire avancer la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine et côtière dans le Cadre Mondial de la Biodiversité. À l'issue des intersessions,

elle a développé, en partenariat avec le *Lyell Centre*, *The Nature Conservancy* et *WWF*, un document de discussion sur ce sujet, apportant des réflexions et des pistes stratégiques en perspective de la COP.

Cette mobilisation a atteint son apogée lors de la COP16, où la communauté océan a présenté un front commun, notamment à travers la campagne "*Nature is Also Blue*". La POC était un partenaire clé, en contribuant à plusieurs vidéos diffusées sur les réseaux sociaux pour fournir des informations sur les négociations et analyser les résultats potentiels. Ainsi, comme l'a souligné le secrétariat de la Convention lors de la Journée de l'Océan, la COP16 est devenue "la COP la plus bleue de la CDB".

En charge de coordonner la session dédiée à l'océan et au climat de la Journée, la POC a organisé l'événement "*The Great Ocean-Climate Talk Show: Power the Ocean Breakthroughs*", qui a marqué le lancement des *Ocean Breakthroughs* au sein de la CDB, soulignant leur potentiel pour soutenir la réalisation du Cadre Mondial de la Biodiversité en plus de l'Accord de Paris. Au total, la POC a co-organisé six événements portant sur les interactions océan-climat-biodiversité.



Photo : IISD/ENB | Mika Schroder

Comme le souligne la synthèse de la POC, publiée à l'issue de la conférence : malgré plusieurs points de blocages sur des questions cruciales telles que le financement, d'importantes décisions ont pu être adoptées en faveur d'une gestion durable de la biodiversité marine et côtière.

## Mobilisation de la société civile en préparation de la 3e Conférence des Nations Unies sur l'Océan

En juin 2025, la France et le Costa Rica co-organiseront à Nice la troisième Conférence des Nations unies sur l'océan (UNOC3). Reconnue comme un réseau fédérateur, la POC a été mandatée dès 2023 pour mobiliser la société civile en préparation de la conférence, aux côtés de *The Varda Group*.

Ce mandat lui donne notamment un rôle institutionnel auprès des services de l'Etat, par exemple par sa participation aux réunions interministérielles qui préparent la conférence. Il lui donne également un rôle de partage des informations auprès de la société civile. La POC et *The Varda Group* ont par exemple organisé une réunion d'information en juillet 2024, avec la participation des pays co-hôtes de l'UNOC 2025. Plus de 200 participants du monde entier ont assisté au webinaire.

L'année 2024 a également offert plusieurs occasions de présenter et de diffuser les résultats de la consultation "A Call To All the Voices of the Ocean" (2023), par exemple lors d'un événement réunion au Parlement Européen ou d'une réunion du Conseil économique, social et environnemental (CESE).

En réponse à cette consultation, qui a mis en évidence l'intérêt de la société civile pour anticiper l'après-2030, la POC, en partenariat avec *Friends of Ocean Action* et le CNRS, avec le soutien de Dona Bertarelli Philanthropy, a lancé un exercice de "visioning" intitulé "An Ocean of Possibilities: A Call to Imagine the Future of Ocean Sustainability" pour développer une vision d'un avenir désirable. Un questionnaire a été largement diffusé pour identifier des "seeds" – i.e., initiatives existantes ayant le potentiel de façonner un avenir plus durable pour l'océan. Près de 80 contributions ont été reçues de 67 organisations à travers le monde et serviront de base à un atelier qui se tiendra en février 2025.

En parallèle, la POC est restée particulièrement active dans l'initiative Let's Be Nice To the Ocean, lancée en 2023 par *The Varda Group* avec le soutien de la POC et de six autres organisations pour renforcer l'ambition lors de l'UNOC3 à travers des approches innovantes de protection.

## La participation aux événements internationaux

Tout au long de l'année 2024, la POC a participé à de nombreux événements internationaux pour transmettre ses messages clés dans les forums liés à l'océan, au climat et à la biodiversité – portant ainsi son travail sur les synergies au-delà de la CCNUCC et de la CDB.

**5ème édition du Sommet Ocean Innovation Africa, février 2024** : La POC a par exemple pris part à l'événement "*Collaboration, Communications, and Behavioural Change*" consacré à la réduction des écarts entre les divisions écologiques et culturelles pour développer l'économie bleue durable.

**Monaco Ocean Week, mars 2024** : La POC a participé à plusieurs événements, tels que "Mobiliser les entreprises et l'innovation pour la résilience côtière" et "Mettre en œuvre le *Coral Reef Breakthrough*". Elle a également rejoint la table ronde "*Let's Be Nice to the Ocean*", abordant les initiatives de la société civile et les opportunités de sensibilisation à l'approche de l'UNOC3.

**Conférence "Towards a European Ocean Pact", avril 2024** : Alors que le mandat des parlementaires européens touchait à sa fin, la POC a été invitée à échanger sur les enjeux du prochain mandat pour l'océan. Elle a présenté ses perspectives sur la gouvernance et le

renforcement de la diplomatie européenne sur l'océan – avec un accent particulier sur les COP climat et biodiversité.

**Conférence de la Décennie des sciences océaniques des Nations unies, avril 2024** : Trois ans après le lancement de la Décennie des sciences océaniques pour le développement durable des Nations unies, la Conférence pour la Décennie s'est tenue à Barcelone. La POC a pris part à plusieurs événements, dont un dédié aux "Coastal Futures: Charting Priorities for Resilience".

**Retraite "Bring It All Together", avril 2024** : Soixante dirigeants des secteurs de l'océan ont été chargés par l'Ambassadeur pour l'océan, Peter Thomson, de "bring it all together" – pour créer des synergies entre les différents efforts de protection de l'océan et ainsi assurer leur cohérence. La POC a été sollicitée pour coordonner l'axe océan-climat.

**Our Ocean Conference, avril 2024** : La POC a soutenu l'organisation et participé à la session plénière océan-climat, aux côtés de panélistes prestigieux tels que John Kerry, Envoyé spécial du Président des États-Unis pour le changement climatique.

**Conférence Immersed in Change, juin 2024** : La POC a participé à la conférence "Immersed in Change" organisée par le gouvernement du Costa Rica en préparation de l'UNOC3. La POC a organisé deux événements officiels consacrés respectivement à la coalition *Ocean Rise and Coastal Resilience* et à l'initiative Let's Be Nice to the Ocean.

**Assemblée générale de l'ONU, septembre 2024** : La POC a pris part à la 79e édition de l'Assemblée générale de l'ONU à New York, lors de laquelle s'est tenu le premier Sommet de haut niveau sur l'élévation du niveau de la mer. La POC est intervenue en session plénière pour présenter les recommandations du projet SEA'TIES sur l'adaptation des villes côtières.



# ADAPTATION CÔTIÈRE : INITIATIVE SEA'TIES ET COALITION OCEAN RISE & COASTAL RESILIENCE

## LES ATELIERS SEA'TIES ET PUBLICATIONS ASSOCIÉES

### Ateliers et rapports régionaux : Pacifique et Caraïbes



De 2021 à 2024, Sea'ties a mené 6 ateliers régionaux qui ont guidé la production de 6 rapports analysant tout autant les défis que les bonnes pratiques d'adaptation des villes côtières à travers le monde. En 2024, l'initiative publiait le rapport régional "Adapter les villes et territoires côtiers à l'élévation du niveau de la mer dans le Pacifique : Défis et bonnes pratiques" produit avec le soutien du Programme régional océanique de l'environnement, du Pacific Climate Change Center et le Fonds Pacifique du Ministère français de l'Europe et des affaires étrangères. Il fait suite à l'atelier Sea'ties organisé en 2023 à Nadi, aux Fidji, ayant réuni 55 acteurs de 16 pays et territoires insulaires de la région. Le rapport a été relayé dans plusieurs médias, tels que Mer et Marine, ou encore, Tahiti Infos.

Concluant ce tour du monde de l'adaptation côtière, du 23 au 25 octobre 2024, la ville de Pointe-à-Pitre en Guadeloupe accueillait le **6ème atelier régional Sea'ties consacré aux villes et territoires côtiers de la Caraïbes**. Cet événement, organisé par la Plateforme Océan & Climat avec le soutien de l'Office Français de la Biodiversité, de la Fondation de France et de Coastal Quest, et avec l'appui du Gouvernement de Monaco, a rassemblé une cinquantaine d'acteurs régionaux. Un dernier rapport régional issu de ces échanges a été publié en 2025 et est disponible [ici](#).



## Atelier et rapport thématique : Les Solutions fondées sur la Nature pour des villes côtières résilientes

En parallèle de cette approche régionalisée, Sea'ties a débuté une analyse sur des thématiques clés de l'adaptation. En avril, un **atelier thématique** était ainsi dédié aux solutions fondées sur la nature pour l'adaptation des villes et territoires côtiers. Réunissant une vingtaine d'experts à travers le monde, il a informé la production d'une Note Politique sur "Les Solutions fondées sur la Nature pour des villes côtières résilientes".



### Autres publications et interventions médias

Le pôle Adaptation a contribué à plusieurs publications dont le Manuel à destination des organisations non gouvernementales de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océanographiques ("Ocean Decade manual for non-governmental organizations") ; et le **Brief Politique "Accélérer l'Adaptation Côtière avec les Mers Régionales"** piloté par le Conservatoire du Littoral, sur le rôle des Conventions et Plans d'Action des Mers Régionales (RSCAP) dans l'intégration de l'adaptation côtière dans l'agenda international. Plusieurs interventions médiatiques ont permis de mettre en lumière les enjeux régionaux et thématique de l'adaptation côtière dont une interview de Lisa Devignol accordée au Ministère chargé de la Mer et de la Pêche en marge de la Monaco Ocean Week, ou encore de Sarah Palazot à Rfi pour l'émission 8 milliards de voisins intitulée "Les villes côtières du continent face à l'érosion".

## PRÉFIGURATION DE LA COALITION OCEAN RISE & COASTAL RESILIENCE

À l'occasion de la publication des recommandations politiques Sea'ties lors du One Planet Polar Summit en novembre 2023, le président français Emmanuel Macron a confié au maire de Nice, Christian Estrosi, le mandat de présider la Coalition des villes et régions Ocean Rise & Coastal Resilience, et à la Plateforme Océan & Climat d'en coordonner le développement. Cette Coalition sera officiellement lancée le 7 juin 2025, lors du Sommet consacré aux villes et régions côtières, prévu dans le cadre de l'UNOC3, co-organisée par les gouvernements de la France et du Costa Rica. La Plateforme Océan & Climat s'appuie sur le travail qu'elle mène à travers le projet Sea'ties pour appuyer cette coordination.

### Mobilisation des élus locaux : la Déclaration Sea'ties en perspective de la Coalition Ocean Rise & Coastal Resilience

La Déclaration Sea'ties, lancée par la Plateforme Océan & Climat lors du One Ocean Summit en 2022, appelle à un soutien renforcé de la communauté internationale pour faciliter l'adaptation des villes face à la montée des eaux. Aujourd'hui signée par plus de 70 maires et gouverneurs,

cette Déclaration a connu un nouvel élan de mobilisation en 2024. D'abord en juin avec le maire de Venise, M. Luigi Brugnaro, puis lors du Nice Climate Summit en septembre où 17 maires ont signé la Déclaration.

## Mobilisation des organisations pour définir une charte et un programme d'action pour la Coalition



La Plateforme Océan & Climat a mobilisé un large éventail d'organisations pour définir les missions stratégiques et établir une feuille de route pour la Coalition Ocean Rise & Coastal Resilience. ICLEI, la COI-UNESCO, le FMDV, l'AIVP et le Centre Mondial pour la Mobilité des Villes (GCCM) sont des partenaires privilégiés qui participent à définir la gouvernance, les orientations et les missions de la Coalition sur le plaidoyer, la connaissance et le financement.

## Plaidoyer international en faveur de l'adaptation des villes et régions côtières

La Plateforme Océan & Climat a participé aux rendez-vous internationaux climatiques et sur l'océan afin de porter les recommandations Sea'ties et appeler à une mobilisation des décideurs et des acteurs autour de la future Coalition Ocean Rise & Coastal Resilience.

## Participations aux conférences des Nations Unies

A l'occasion de grandes conférences onusiennes, la POC était organisatrice d'événements sur l'adaptation côtière et à ces occasions a pu présenter la future Coalition Ocean Rise & Coastal Resilience. Elle était présente lors de la conférence de la Décennie des Nations Unies pour les Sciences Océaniques à Barcelone, de la COP29 de la CCNUCC à Bakou en Azerbaïdjan, ou encore lors de la COP16 de la CDB des Nations Unies à Cali en Colombie. A cette occasion, dans le cadre du 8e Sommet des Gouvernements Subnationaux et des Villes organisé par ICLEI, le réseau Coastal500 de Rare a officiellement annoncé son soutien pour la Coalition.

Dans le cadre de la **79<sup>ème</sup> Assemblée Générale des Nations Unies** à New-York, où se tenait la première Plénière de haut niveau consacrée "aux menaces existentielles soulevées par l'élévation du niveau de la mer", le **Centre Mondial pour la Mobilité Climatique (Global Center for Climate Mobility, en anglais)** a officiellement annoncé en session parallèle son soutien au lancement de la **Coalition Ocean Rise & Coastal Resilience** tandis que, Loreley Picourt présentait les Recommandations Politiques Sea'ties. Un communiqué de presse a été publié à cette occasion "De New York à Nice : les maires de villes côtières et la communauté internationale se mobilisent face à l'élévation du niveau de la mer".



## Autres interventions et partenariats

Plusieurs interventions du pôle adaptation ont porté sur **l'implication du secteur privé et de l'économie bleue** dans la résilience côtière. Sea'ties a ainsi pris la parole à Change Now, lors d'une session du groupe de travail Océan d'Entreprises pour l'Environnement, ou encore, au Sommet sur l'Océan Durable organisé dans le cadre du Tomorrow Blue Economy à Barcelone. Dans le cadre de la **Monaco Ocean Week 2024**, en partenariat avec Entreprises pour l'Environnement, la UNGC Ocean Stewardship Coalition et le Stimson Center, Sea'ties organisait l'événement « Mobiliser les entreprises et l'innovation en faveur de la résilience côtière ». D'autres événements internationaux ont marqué cet agenda pour l'adaptation, à l'instar de **l'événement de Haut Niveau Immersed in Change au Costa Rica**, où la POC co-organisait en collaboration avec la Ville de Nice, One Planet Summit et le Gouvernement français, l'événement parallèle "La Coalition Ocean Rise & Coastal Resilience : Adapter les Villes et Régions Côtières aux Risques Littoraux".

## L'exposition Océan

La POC a continué de faire itinérer l'exposition Océan lancée en 2022 à l'occasion de la Présidence française de l'Union européenne. Elle s'est concentrée sur la mise à disposition de l'ensemble de ses contenus à travers le relai du Format KIT de l'exposition. Celui-ci a ainsi permis à l'exposition de maritimer des publics variés à travers une délocalisation dans de nombreux lieux parmi lesquels : la Ville de Belleville en Beaujolais, l'Institut français du Maroc, le Collège les Champs Philippe de la Garenne-Colombes, Universcience à Paris, le groupe scolaire Sophie Barat au Chatenay-Malabry, le Collège le Bassenon à Condrieu, le Lycée général et technologique Pierre de Coubertin à Calais, le Groupe scolaire La Trinité à Neuilly sur Seine, Ostréapolis au Tour-du-Parc ou encore la Maison de la Science Hubert Curien à Sainte Savine.



# 3

## NOS PARTENAIRES ET SOUTIENS FINANCIERS

### L'Agence Française de Développement

La POC a poursuivi sa convention avec l'Agence Française de Développement pour la phase 2 du projet de « Structuration du réseau multi-acteurs de la Plateforme Océan et Climat », dont l'objectif principal est de favoriser une meilleure prise en compte des enjeux océan et climat par le grand public et les décideurs politiques. La **phase 2 de ce projet sur 3 ans (2022-2025), d'un montant total de 712 000€, est soutenue par l'AFD à hauteur de 250 000€**. La POC poursuivra ainsi son champs d'action autour de ses 3 objectifs principaux :

1. **La Mobilisation** : structuration du réseau pour une plus grande diversité d'acteurs représentés et une meilleure mobilisation de la société civile océan-climat.
2. **La Science** : diffusion des connaissances et médiation scientifique pour une meilleure compréhension des enjeux océan et climat par le grand public et les décideurs.
3. **Le Plaidoyer** : élaboration et dissémination de recommandations pour une prise en compte efficace et durable des enjeux océan et climat dans les politiques nationales et internationales.

### L'Office Français de la Biodiversité

En novembre 2023, une convention pluriannuelle d'objectifs au programme d'action intitulé « Promouvoir les services écosystémiques pour un océan en bonne santé et un climat protégé » a été signée avec l'OFB à hauteur de **180 000 euros pour la période 2024-2026**. Les objectifs spécifiques visés pour 2024-2026 sont déclinés autour de trois axes :

1. Dresser un **état des connaissances scientifiques et techniques**, et les diffuser auprès des décideurs politiques et du grand public.
2. Proposer des **solutions**, valoriser des initiatives, et les traduire en un plaidoyer.
3. Mobiliser les acteurs pour porter et mettre en œuvre le **plaidoyer** dans le cadre de l'agenda national et international.

### Le Ministère de la Transition Écologique

En 2023, la POC a renouvelé sa Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) avec le Ministère de la Transition Écologique (MTE) à hauteur de **250 000 euros sur la période 2023-2025** pour le projet intitulé : "Coordination des actions de 1) mobilisation des acteurs océan-climat et de médiation scientifique, 2) d'animation du Comité France Océan et de 3) plaidoyer de la Plateforme Océan et Climat (POC) pour l'intégration de l'océan dans les solutions aux changements climatiques et de protection de la biodiversité."

En 2024, la POC a obtenu un financement complémentaire de la DAEI à hauteur de 25 000 € afin de soutenir les activités de mobilisation internationale de la POC, notamment dans le cadre du MP-GCA Océan. Au total, le MTE a ainsi financé la POC à hauteur de 115 000€ en 2024.

## La Fondation de France

En 2023, la POC a signé une convention pluriannuelle avec la Fondation de France destinée au renforcement structurel de la Plateforme Océan et Climat à hauteur de 210 000 euros pour trois ans (2023-2025).

## La Fondation Prince Albert II de Monaco

En 2022, la POC a signé une convention de trois ans (2022-2024) pour un montant total de 75 000 euros en vue du soutien institutionnel de la FPA2 aux activités de la POC (25 000 euros en 2024).

## Le Fonds ORCA

En juin 2024, la POC a signé une convention dans le cadre du Fonds “Ocean Resilience and Climate Alliance” et de son volet de diplomatie océan-climat, opéré par Oceans5, à hauteur de 400 000 dollars sur deux ans (2024-2026) pour la mise en oeuvre de la campagne des Ocean Breakthroughs.

Dans le cadre de la mobilisation internationale de la POC et de ses activités de plaidoyer en faveur du nexus océan-climat-biodiversité, ce projet a bénéficié de fonds supplémentaires d’Ocean Kind à hauteur de 32 500 euros en 2024.

## Subventions du Projet SEA’TIES

En 2024, la POC a reçu cinq subventions afin de financer les activités réalisées dans le cadre du projet Sea’ties :

- La Fondation de France (Convention 1) finance le projet à hauteur de 150 000 € sur trois années, de juin 2021 à juin 2024 ;
- La Fondation de France (Convention 2) finance à hauteur de 75 000 € sur deux années, de juillet 2024 à décembre 2025.
- Le Gouvernement Princier de Monaco finance le projet à hauteur de 25 000 € sur l’année 2024.
- La Fondation Veolia (Convention 1) finance le projet à hauteur de 30 000 €, de octobre 2023 à décembre 2024.
- La Fondation Veolia (Convention 1) finance le projet de Préfiguration de la Coalition Ocean Rise & Coastal Resilience hauteur de 30 000 €, de mars 2024 à décembre 2024.

# 4

# GOUVERNANCE ET COORDINATION

La Plateforme Océan et Climat dispose depuis le 27 juin 2017 d'une structure juridique, sous forme d'association loi 1901. Romain Troublé, directeur général de la Fondation Tara Océan est le président de la Plateforme depuis novembre 2017, et a été réélu à ce poste en 2023 (ratification lors de l'Assemblée Générale du 20 juin 2023).

## Le Conseil d'Administration

Le CA comprend 2 membres au moins et 20 membres au plus, élus par l'Assemblée générale parmi les membres ou les personnes physiques ou morales cooptées. Il est à l'initiative de la politique et des orientations générales de l'association, ainsi que des grandes lignes d'actions de communication et de relations publiques. Le CA se réunit tous les trimestres et est épaulé par le bureau (voir 4.2) En 2024, le CA de la POC comptait 19 membres (voir annexe 2).

## Le Bureau de l'association

Les membres du bureau sont élus par la CA pour une durée de trois années et sont immédiatement rééligibles. Le bureau de l'association comprend le Président, le Secrétaire, le Trésorier et les Vice-Présidents de l'association. Ce bureau a pour fonction de préparer les réunions du Conseil d'Administration et est en lien direct et régulier avec le secrétariat. En 2024, le bureau POC est composé comme suit :

- Romain Troublé, Président
- Antidia Citores, Vice-Présidente (Europe, shipping)
- Françoise Gaill, Vice-Présidente (Science)
- Laurent Martens, Vice-Président
- Céline Liret, Secrétaire et Trésorière
- Patricia Ricard, Vice-Présidente (Méditerranée, Aquaculture)

## Le Secrétariat

Le Secrétariat représente l'équipe permanente de la POC, et constitue son organe opérationnel. Forte de sa diversité et de ces compétences, elle s'investit au quotidien afin d'assurer les différen-

tes missions de plaidoyer, diffusion des connaissances et mobilisation - ainsi que les projets de la POC (Sea'ties, Comité France Océan).

En 2024, l'équipe du secrétariat de la POC était composée comme suit :

- Loreley Picourt, Directrice générale
- Théophile Bongarts-Lebbe, Responsable adaptation côtière
- Victor Brun, Coordinateur "science-to-policy"
- Gauthier Carle, Coordonnateur des ONG du Comité France Océan et responsable plaidoyer national
- Anaïs Deprez, Directrice mobilisation et communication
- Lisa Devignol, Coordinatrice de projet Sea'ties
- Cyrielle Lam - Chargée de projet communication et mobilisation internationale
- Marine Lecerf, Responsable plaidoyer international
- Sarah Palazot, Chargée de projet Sea'ties et Diffusion des connaissances
- Stagiaire mobilisation et communication
- Stagiaire plaidoyer international / Sea'ties
- Stagiaire plaidoyer national

## Le Comité Scientifique

Le Comité scientifique (CS) est un organe consultatif qui a pour mission de conseiller la POC sur des questions scientifiques et multidisciplinaires, de vérifier les publications et d'assister le Conseil d'Administration pour l'éclairer dans ses choix et décisions. Il réunit des personnes compétentes dans le domaine de la recherche et des sciences océaniques. Joachim Claudet (CNRS-CRIOBE) assure la présidence du CS depuis 2019. En 2024, le CS comprend 8 membres français et 9 membres internationaux. Retrouvez la composition des membres du Comité Scientifique en Annexe 3.

## Les membres

Forte de la participation de plus de 100 organisations appartenant à différents secteurs, la Plateforme Océan & Climat dispose d'un large éventail de compétences. Recherche scientifique, expéditions scientifiques, plaidoyer politique sont au cœur de l'action de la Plateforme, qui incarne un réseau international d'experts de l'océan. Au 31 décembre 2024, le réseau POC comptait 114 organisations membres.

Pour connaître la composition du réseau de la POC, voir l'annexe 4.

# 5

# RAPPORT FINANCIER

Les comptes annuels de la Plateforme Océan & Climat présentés ci-dessous ont été validés par la société de commissariat aux comptes C.E.H.

En 2024, le résultat de la Plateforme Océan & Climat est déficitaire à hauteur de 8 565 €.

## Bilan et analyse détaillée

### Actif

La POC a un total actif net de 1 113 425 €. Les principales lignes sont les suivantes :

- Participations financières de 153 € à l'ouverture du compte au Crédit Coopératif.
- Autres immobilisations financières, pour un total de 4 434 € comprend les cautions pour les badges des locaux de la Maison des Océans ainsi que le dépôt de garantie des bureaux.

#### Bilan

Présenté en Euros

Actif		Exercice au 31/12/2024			Exercice précédent	
		Montant brut	Dépréciation	Montant net	au 31/12/2023	
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement					
	Frais de recherche et de développement					
	Donations temporaires d'usufruit					
	Concessions, brevet, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Immobilisations incorporelles en cours					
	<b>TOTAL</b>	0	0	0	0	
Actif immobilisé	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. Industriels	11 365	7 521	3 844	1 937
		Autres immobilisations corporelles				
		Immobilisations grevées de droit				
		Immobilisations corporelles en cours				
		Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
	<b>TOTAL</b>	11 365	7 521	3 844	1 937	
Immobilisations financières	Participations	153		153	153	
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	4 434		4 434	4 434	
	<b>TOTAL</b>	4 587	0	4 587	4 587	
<b>TOTAL I</b>		<b>15 952</b>	<b>7 521</b>	<b>8 431</b>	<b>6 524</b>	
Stock et en-cours	Matières premières, approvisionnements					
	Marchandises					
	Stocks et en-cours					
	<b>TOTAL</b>	0	0	0	0	
Actif circulant	Créances	Avances et acomptes versés sur commandes				
		Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 750		3 750	6 042
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres créances				
		Fournisseurs débiteurs	10 484		10 484	
		Personnel				
		Organismes sociaux				1 124
Etats taxes sur le chiffre d'affaires						
	Autres	508 871		508 871	645 700	
	<b>TOTAL</b>	523 105	0	523 105	652 866	
Divers	Valeurs mobilières de placement	200 000		200 000		
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	375 942		375 942	290 061	
	Charges constatées d'avance	14 378		14 378	399	
	<b>TOTAL II</b>	<b>1 113 425</b>	<b>0</b>	<b>1 113 425</b>	<b>943 325</b>	
Frais d'émission d'emprunt (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion - Actif (V)						
<b>TOTAL DE L'ACTIF (I+II)</b>		<b>1 129 377</b>	<b>7 521</b>	<b>1 121 856</b>	<b>949 850</b>	
Engagements donnés	Legs nets à réaliser					
	Acceptés par les organes statutairement compétents					
	Autorisés par l'organe de tutelle					

- Les subventions à recevoir pour un montant de 508 871 € regroupent principalement le solde des fonds qui seront versés dans les années à venir par nos partenaires et qui font l'objet d'une convention, OFB pour 166 000 €, Fondation Albert II pour 10 000 €, Fondation Véolia 45 000 €, Fondation de France pour 70 000 €, le MTE pour un montant de 80 000 €, le solde de la subvention AFD pour 90 956 €, le solde du financement du projet Seaties pour 39 915 € ainsi que le solde des cotisations 2024 pour un montant de 7 000 €.
- Disponibilités, 575 942 € incluant les soldes des comptes bancaires au Crédit Agricole et au Crédit Coopératif ainsi qu'un placement en dépôt à terme de 200 000 €.

- Le report à nouveau, 287 800 €, incluant l'affectation du résultat 2023 validé lors de l'Assemblée Générale du 18 juin 2024.
- Le résultat de l'exercice est un déficit de 8 565 €.
- Les dettes fournisseurs pour un montant de 36 607 € comprend les factures de décembre payées en janvier.
- Les produits constatés d'avance pour un montant 731 365 €, correspondent principalement aux subventions à recevoir des conventions pluriannuelles.

## Bilan (suite)

Présenté en Euros

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds propres	<b>Sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. Inv, biens renouvelables)		
	<b>Avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Apports		
Legs et donations			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Ecart de réévaluation			
Réserves	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Réserves		
	Autres		
Report à nouveau		287 800	199 526
Excédent ou Déficit de l'exercice		-8 565	88 274
<b>SITUATION NETTE</b>		<b>279 235</b>	<b>287 800</b>
Autres fonds	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
Droit des propriétaires (commodat)			
<b>TOTAL I</b>		<b>279 235</b>	<b>287 800</b>
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	0	19 860
	Fonds dédiés sur autre ressources		
<b>TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES II</b>		<b>0</b>	<b>19 860</b>
Provi	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS III</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 607	16 304
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	74 649	62 764
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	731 365	563 122
<b>TOTAL IV</b>		<b>842 621</b>	<b>642 190</b>
ECART DE CONVERSION PASSIF V			
<b>TOTAL DU PASSIF (I+II+III+IV+V)</b>		<b>1 121 856</b>	<b>949 850</b>
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
Engagements reçus			

# Compte de résultat et analyse détaillée

## Produits

- La production vendue services, 1 500 € reprend, la facturation faite dans le cadre de l'exposition.
- Les produits de tiers financeurs, 463 109 €
  - Fondation Véolia pour 67 240 €
  - MTE pour 115 000 €
  - OFB pour 60 000 €
  - Principauté de Monaco pour 25 000 €
  - Fondation Albert II pour 4 958 €
  - Fondation de France pour 25 000 €
  - Ambassade US pour 2 256 €
  - Rockefeller Philanthropy pour 63 655 €
- Le montant des adhésions 2024 s'élève à 121 500 € contre 103 000 € en 2023
- Utilisation des Fonds Dédiés, 150 731 € correspond à la reprise des Fonds Dédiés des projets AFD et Seaties.
- Transfert de charges d'exploitation, 54 046 € correspond à la participation financière de partenaires aux différents évènements.

## Charges

Les autres principales charges d'exploitation sont notamment listées ci-après.

### Compte de résultat

		Présenté en Euros	
Compte de résultat		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Cotisations		
	<b>Ventes de biens et services</b>		
	Ventes de biens		
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations	1 500	7 924
	<i>dont parrainages</i>		
	Ventes de marchandises		
	Production vendue services		
	<b>Montants nets produits d'exploitation</b>		
	<b>Produits de tiers financeurs</b>		
	Subvention d'exploitation	463 109	533 974
	Concours publics et subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	<b>Ressources liées à la générosité du public</b>		
	Dons manuels		
Mécénats			
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières			
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	54 046	58 157	
Utilisations des fonds dédiés	150 731	88 944	
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
Autres produits	121 509	103 010	
	<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I</b>	<b>790 895</b>	<b>792 009</b>
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements		
	Variations stocks matières premières et autres approvisionnements		
	Autres achats et charges externes	275 143	206 836
	Autres achats non stockés		
	Services extérieurs		
	Autres services extérieurs		
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	14 493	11 506
	Salaires et traitements	381 166	339 590
	Charges sociales	128 583	110 655
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 565	1 211
	Dotations aux provisions		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant			
Subventions versées par l'association			
Reports en fonds dédiés		33 949	
Autres charges	5	11	
	<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II</b>	<b>800 956</b>	<b>703 759</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-10 060</b>	<b>88 251</b>

- Autres achats externes pour 275 143 € correspond principalement aux divers travaux de sous-traitance dont honoraires pour 77 134 €, au loyer pour 42 429 €, aux frais des différents évènements organisés dont les 10 ans de la POC pour 61 008 €, aux frais de déplacement, de mission et de participation aux évènements internationaux pour 72 824 €.
- Salaires et traitements pour 524 242 € dont 14 493 € de taxes sur les salaires.

# 6

## CAP SUR 2025 : FEUILLE DE ROUTE DE LA PLATEFORME OCÉAN & CLIMAT

La POC travaille à une meilleure prise en compte par les pouvoirs publics, qu'ils soient internationaux ou nationaux, des enjeux liés à l'océan, au climat et à la biodiversité. Elle s'appuie pour cela sur la science dans une logique Science-to-Policy. La POC vise à apporter, à la société civile et aux décideurs, des connaissances et des éclairages nouveaux sur les défis et les solutions qui se posent aux interfaces entre l'océan, le climat et la biodiversité.

### Mobilisation de la société civile

**Objectif 1 - ANIMATION DU RÉSEAU** : La POC continuera d'animer le réseau et de valoriser les expertises des membres, grâce à l'organisation du séminaire annuel, à des temps de communication commune, l'organisation d'événements, la mise en œuvre de partenariats, et le partage d'information.

**Objectif 2 - PRÉPARATION DE LA TROISIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'OCÉAN (UNOC3)** : En 2025, la communauté océan se retrouvera à Nice à l'occasion de l'UNOC3. Dans cette perspective, la POC mettra à disposition différents outils pour faciliter la circulation de l'information (réunions d'informations, newsletters, tableaux partagés, éléments de communication, etc.) et organisera des temps forts avec les membres du réseau (événements communs, cocktail des membres etc).

**Objectif 3 - COMMUNICATION** : La POC continuera d'améliorer sa communication et de communiquer sur ses actions via ses différents canaux de communication, en France comme à l'international.

### Science et diffusion des connaissances

**Objectif 1 - DÉVELOPPEMENT DU PÔLE SCIENCE** : En 2025, la POC continuera à déployer ses efforts pour redynamiser son conseil scientifique, dans la continuité des travaux entrepris en 2024 à la suite du recrutement d'un coordinateur scientifique. Cela se concrétisera notamment par la poursuite des réflexions de la POC sur la géo-ingénierie marine et tout autre sujet identifié comme prioritaire par les membres du réseau. Le CS sera également mobilisé dans le cadre de la révision du plaidoyer de la POC.

**Objectif 2 - EXERCICE DE VISIONING "UN OCÉAN DE POSSIBILITÉS"** : En 2025, le pôle Science de la POC poursuivra le travail entamé dans le cadre du projet de visioning "Un Océan de

Possibilités". À la suite de la consultation lancée en 2024, des ateliers de travail mobilisant la communauté océan seront organisés. Les résultats de ces travaux seront portés dans le cadre de la 3ème Conférence des Nations Unies sur l'Océan en juin 2025.

**Objectif 3 – DIFFUSION DES CONNAISSANCES** : En 2025, la POC poursuivra son travail de diffusion des connaissances, avec la mise en œuvre d'un nouveau cycle dédié à l'océan polaire et la production d'un dossier thématique, développé avec le soutien de son groupe de travail dédié. En outre, la POC prévoit de produire un dossier thématique dédié à la recomposition spatiale, en coordination avec l'équipe du projet Sea'ties, mobilisant aussi le conseil scientifique. Un travail de valorisation sera entrepris pour assurer la large diffusion de l'ensemble de ces travaux, ainsi que les travaux passés liés à la pêche et l'aquaculture, et ce, dans le cadre de l'UNOC3 et de l'Année de la Mer et toute activité en lien avec ces thématiques portée par des partenaires.

## Comité France Océan et plaidoyer national

**Objectif 1 – PLAIDOYER NATIONAL** : En 2025, une priorité pour la POC sera de déployer une stratégie de plaidoyer en vue de l'UNOC3. Cela se concrétisera notamment en mobilisant et fédérant les acteurs du réseau français, via l'organisation de points d'information et en organisant des réunions régulières de coordination. Cela comprendra également de poursuivre sa campagne sur les aires marines protégées, en coordonnant le déploiement d'une stratégie de plaidoyer inter-ONG en amont de la conférence, avec la mise en place de différentes actions : conférences, campagne de communication, recommandations politiques, etc. En parallèle, la POC sera active dans le cadre de différentes instances de concertation, tels que le Comité national du trait de côte (CNTC), où elle portera les travaux sur l'adaptation des territoires côtiers à l'élévation du niveau de la mer de la POC, ou encore dans le cadre de l'IFRECOR.

**Objectif 2 : COMITÉ FRANCE OCÉAN** : La POC poursuivra la coordination et l'animation du Comité France Océan (CFO) aux côtés de la DEB, du SGMER et de la DGAMPA. Elle conduira, en lien avec les parties prenantes du CFO, des groupes de travail thématiques, notamment un dédié à la formation des décideurs avec pour objectif la formulation de recommandations, ou encore le lancement d'un groupe dédié à la pêche-écologie. Elle assurera également le dialogue avec les services de l'Etat à travers des réunions d'information et de suivi des politiques publiques, tout en inscrivant la mobilisation du CFO dans le cadre d'événements-clés de l'agenda politique, tels que l'Année de la Mer, l'UNOC3 et la COP30. La POC travaillera enfin à renforcer la collaboration avec les ministres et directions d'administrations centrales compétents sur les sujets du CFO, tout en structurant davantage la communication interne et externe du CFO.

## Plaidoyer et relations internationales

**OBJECTIF 1 – PLAIDOYER** : En 2025, à l'approche du dixième anniversaire de l'Accord de Paris, la POC souhaite renouveler son plaidoyer en s'appuyant sur ses deux précédents, publiés en 2015 et en 2019, ainsi que sur le bilan qu'elle en a tiré. Ce nouveau plaidoyer devra prendre en compte les avancées du nexus et répondre aux nouvelles priorités définies par les membres du réseau. En parallèle, la POC continuera à développer des positions communes de la POC sur des sujets émergents, tels que le travail entamé sur la géoingénierie.

**Objectif 2 – CONVENTION CLIMAT (CCNUCC) :** La POC poursuivra son travail de plaidoyer et de mobilisation afin de renforcer la prise en compte de l’océan dans les politiques climatiques internationales. Cela se concrétisera notamment à travers un travail pour renforcer les points d’entrée ‘Océan’ dans les mécanismes existants de la CCNUCC et de l’Accord de Paris, notamment dans les stratégies nationales pour le climat (CDN). En parallèle, elle prévoit de mener une réflexion stratégique sur l’avenir du nexus océan-climat au sein de la CCNUCC. En outre, la POC continuera à mobiliser les acteurs “océan”, dans le cadre de son rôle de point focal du MP-GCA Océan & Zones côtières aux côtés de The Nature Conservancy. Elle assurera notamment le suivi et l’opérationnalisation des Ocean Breakthroughs en vue de la CCNUCC COP 30 et prévoit une réflexion stratégique sur les prochaines étapes de la campagne.

**Objectif 3 – CONVENTION BIODIVERSITÉ (CBD) :** La POC entend poursuivre ses efforts de plaidoyer et de mobilisation au sein de la CDB afin de renforcer la prise en compte de l’océan dans les politiques internationales de biodiversité. Il convient toutefois de noter que la prochaine COP biodiversité se tiendra en 2026 (COP 17, Erevan, Arménie). En conséquence, la POC concentrera ses efforts en 2025 sur la COP climat et le renforcement des synergies.

**Objectif 4 – CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L’OCÉAN (UNOC 3) :** La POC a été mandatée par la France et le Costa Rica pour faciliter la mobilisation des acteurs de la société civile dans la perspective de l’UNOC 3. A cet effet, la POC conduira un travail de réflexion sur la vision pour l’après-2030 et la suite de l’Objectif de Développement Durable 14. En parallèle, la POC continuera de porter ses messages clés afin d’assurer la prise en compte du nexus océan-climat dans l’UNOC et ses conclusions.

## **Sea’ties et Coalition Ocean Rise & Coastal Resilience**

**Objectif 1 - SYNTHÈSE ET DIFFUSION DE CONNAISSANCES :** En 2025, le pôle adaptation de la POC s’attachera à finaliser le rapport issu de l’atelier Caraïbes. Il développera également un cycle thématique dédié à la recomposition spatiale, afin d’approfondir cette question stratégique de l’adaptation à l’élévation du niveau de la mer. Enfin, il veillera à partager, valoriser et communiquer les bonnes pratiques identifiées dans le cadre du projet Sea’ties, pour renforcer la diffusion des savoirs et des expériences en matière d’adaptation.

**Objectif 2 – PRÉFIGURATION DE LA COALITION “OCEAN RISE & COASTAL RESILIENCE” :** Conformément au mandat qui lui a été confié par Olivier Poivre d’Arvor, Envoyé spécial du Président de la République pour l’UNOC-3, la POC coordonnera aux côtés de la Ville de Nice, du GCCM du gouvernement de la France et du Costa Rica, la phase de préfiguration de la Coalition “Ocean Rise & Coastal Resilience” qui sera lancée lors d’un Sommet dédié à l’UNOC3. Elle participera activement à des événements internationaux pour mobiliser la communauté internationale et les acteurs locaux, et pilotera la communication pour assurer la visibilité du Sommet et de la Coalition.

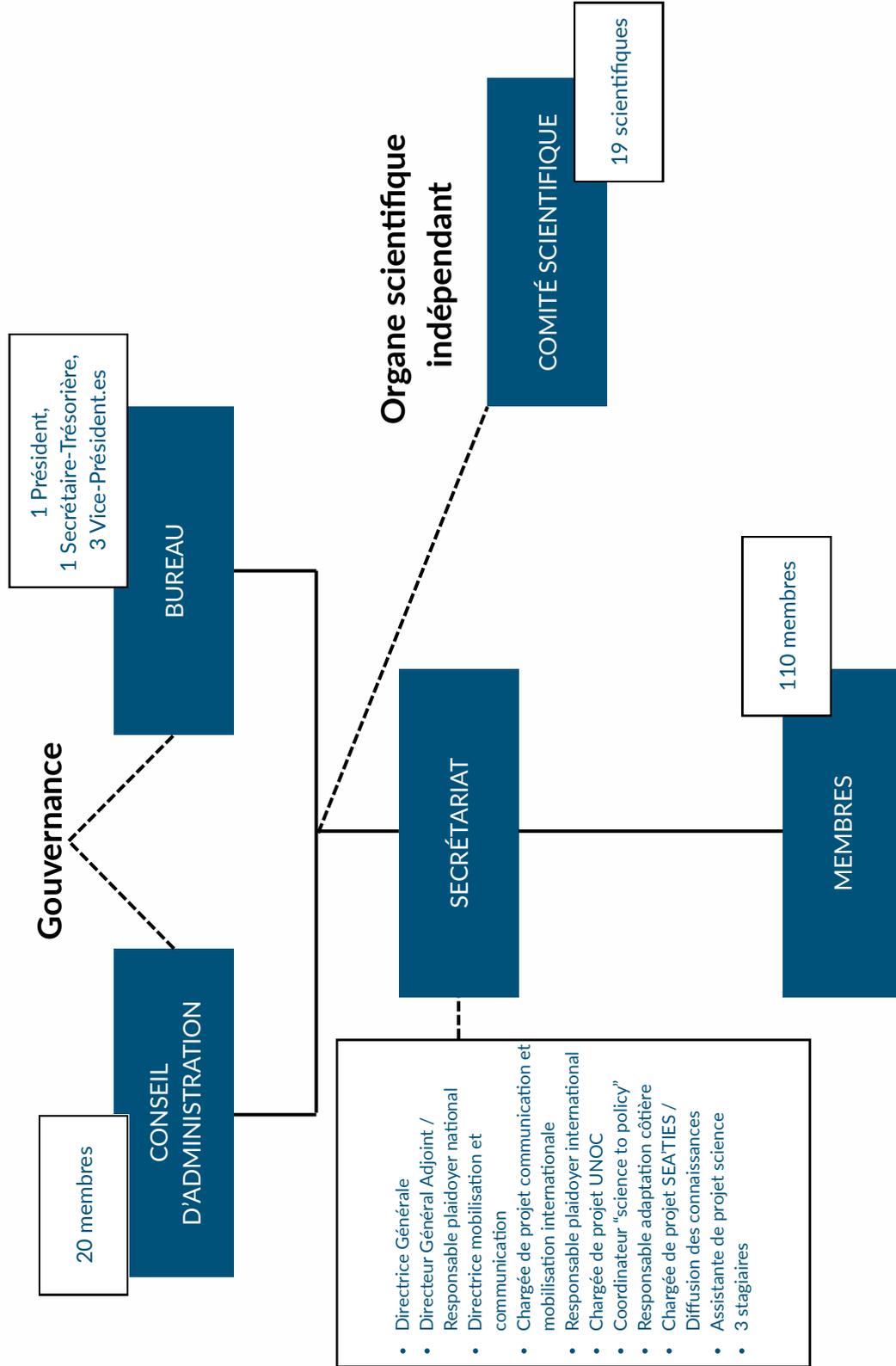
**Objectif 3 - CLÔTURE DU PROJET SEA’TIES ET PASSATION VERS LA COALITION :** L’année 2025 marquera la fin du projet Sea’ties et de sa transition vers la coalition Ocean Rise & Coastal Resilience. Cela impliquera la production d’une synthèse critique permettant de tirer les enseigne-

ments clés du projet, ainsi que l'organisation de la passation des outils, méthodes et connaissances développés, tant en interne au sein de la POC qu'au bénéfice de la Coalition.

## L'exposition OCÉAN

La POC poursuivra en 2025 la large diffusion de l'exposition OCÉAN dans son format kit, notamment dans le cadre de l'Année de la Mer. Ce dernier a connu un véritable succès depuis sa création, avec plusieurs dizaines d'établissements y ayant eu recours. Il est mis à disposition de partenaires à travers la France métropolitaine, les départements et régions d'outre-mer et les collectivités d'outre-mer et à l'international.

## Organigramme de l'association



## Composition du Conseil d'Administration



**Romain Troublé**

Président de la POC  
Directeur Général,  
[Fondation Tara](#)  
[Océan](#)



**Eric Banel**

Directeur des  
pêches maritimes et  
de l'aquaculture,  
Ministère de la Mer



**Antidia Citores**

Vice-présidente de  
la POC  
Responsable  
campagne et  
lobbying, [Surfrider](#)  
[Foundation Europe](#)



**Raphaël Cuvelier**

Vice-Président et  
coordinateur de  
Projets de la POC



**Françoise Gaill**

Vice-présidente de  
la POC, Directeure  
de recherche  
émérite



**Cyril Gomez**

Directeur général  
adjoint, [Institut](#)  
[Océanographique](#),  
[Fondation Prince](#)  
[Albert Ier de](#)  
[Monaco](#)



**Céline Liret**

Secrétaire et  
Trésorière de la  
POC,  
Directrice  
scientifique,  
[Océanopolis](#)



**Danielle  
McCaffrey**

Co-fondatrice, [Waves](#)  
[of Change](#)



**Laurent Martens**

Délégué Général,  
[Armateurs de France](#)



**Élodie Martinie-  
Cousty**

Responsable du  
réseau Océans, mers  
et littoraux, [France](#)  
[Nature](#)  
[Environnement](#)



**Fabrice Messal**

UX and Capacity  
Development Manager,  
[Mercator Océan](#)  
[International](#)



**Hélène Onoforo  
Sanaia**

Coordonnatrice  
Projets, [Fondation](#)  
[Prince Albert II de](#)  
[Monaco](#)



**Kilaparti  
Ramakrishna**

Senior Advisor on  
Ocean & Climate  
Policy, [Woods Hole](#)  
[Oceanographic](#)  
[Institution](#)



**Patricia Ricard**

Vice-présidente de  
la POC  
Présidente de  
l'[Institut](#)  
[Océanographique](#)  
[Paul Ricard](#)



**Christophe  
Sirugue**

Directeur Général,  
[Nausicaá](#)



**Jean-François  
Sys**

Chargée de mission  
biodiversité marine,  
[Comité français de](#)  
[l'UICN](#)



**Stéphanie  
Thiebault**

Directrice de  
recherche, [CNRS](#)



**Marie-Noëlle  
Tiné**

Directrice Adjointe,  
[Cluster Maritime](#)  
[Français](#)



**Anna Zivian**

Vice-présidente de  
la POC, Senior  
Research Fellow,  
[Ocean Conservancy](#)

## Composition du Comité Scientifique



**Joachim Claudet**  
Président du Comité Scientifique de la POC et Directeur de Recherche, CNRS-CRIOBE



**Françoise Gaill**  
Vice-présidente de la POC et présidente d'honneur du CS, Directrice de recherche émérite, CNRS



**Denis Allemand**  
Professeur et directeur scientifique, Centre Scientifique de Monaco



**Robert Blasiak**  
Chercheur, Ocean Stewardship, Stockholm Resilience Centre



**Laurent Bopp**  
Directeur de recherche, Laboratoire des Sciences du Climat et de l'Environnement (LSCE), CNRS



**Chris Bowler**  
Chercheur en génomique des algues et plantes, Institut de Biologie de l'ENS, CNRS, Titulaire de la chaire Biodiversité et écosystèmes au Collège de France



**William Cheung**  
Professeur d'université et directeur de laboratoire, Changing Ocean Research Unit, Nippon Foundation-UBC Nereus Program



**Frédérique Chlous**  
Professeure, relations homme-environnement, Muséum National d'Histoire Naturelle



**Didier Gascuel**  
Professeur en écologie marine, Directeur du Pôle halieutique, mer et littoral à l'Institut Agro de Rennes



**Nadine Le Bris**  
Professeure à l'UPMC et Directrice du LECOB, Sorbonne Université



**Lisa Levin**  
Professeure émérite, division d'océanographie intégrative, Scripps Institute of Oceanography



**Nele Matz-Lück**  
Professeure de droit de la mer, Walther Schücking Institute for International Law



**Fiorenza Micheli**  
Chercheuse en sciences océaniques, Hopkins Marine Station of Stanford University



**Lauren Mullineaux**  
Directrice du département biologie, Woods Hole Oceanographic Institution



**Sabrina Speich**  
Professeure de Géosciences à l'École Normale Supérieure, Laboratoire de Météorologie Dynamique



**Olivier Thebaud**  
Economiste des ressources et de l'environnement, IFREMER



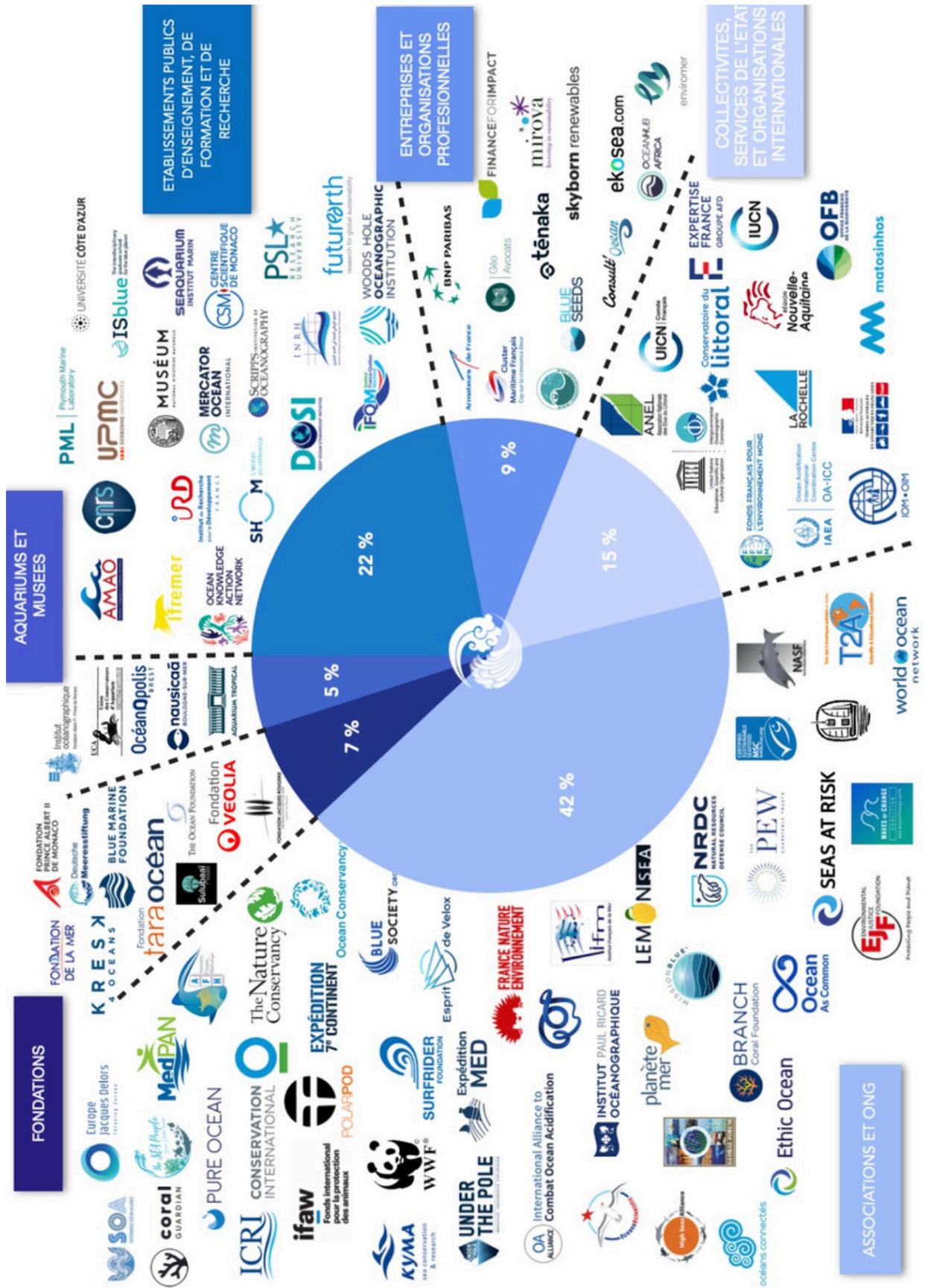
**Torsten Thiele**  
Senior Research Associate, IASS, Fondateur du Global Ocean Trust



**Anna Zivian**  
Chercheuse, sciences de la conservation, Ocean Conservancy

# Annexe 4

## Les membres de la Plateforme Océan & Climat



## Revue de presse

### Presse nationale

- 21.02.2024 : Comment adapter les territoires du Pacifique à l'élévation des océans ? - Mer et Marine
- 01.07.2024 : Responsable plaidoyer : « il ne faut pas confondre ses convictions personnelles et celles de l'association » - Emploi Environnement
- 25.09.2014 : Océan et Climat : Quel avenir pour les récifs coralliens ? à Paris - Reporterre
- 25.09.2024 : Nice au cœur de la mobilisation contre la montée des eaux pour les villes et régions côtières - Invest in Cote d'Azur
- 22.11.2024 : Tourisme côtier et marin: ce qui doit changer pour enrayer la crise climatique - GEO

### Presse internationale

- Octobre 2024 : COP16: Biodiversity and climate change solutions 'rest in the ocean' - Oceanographic Magazine
- 23.10.2024 : What's at Stake for the Ocean at COP16? - OneOcean
- 30.10.2024 : Week 2 at COP16 Colombia: Ocean Highlights and Next Steps - OneOcean

### Radio/Podcast

- 07.05.2024 : L'Océan: droit et identité - Marine Calmet & Marine Lecerf - Un Hublot sur l'Océan
- 08.07.2024 : Les villes côtières du continent face à l'érosion - 8 milliards de voisins

### Vidéos

- Mars 2024 : Interview de Lisa Devignol : Adaptation des villes côtières du monde face à la montée du niveau de la mer - Ministère de la Transition Écologique
- Mars 2024 : Interview de Loreley Picourt : Mobilisation de la société civile pour l'UNOC3 - Ministère de la Transition Écologique
- 10.09.2024 : L'Océan n'est pas seulement une victime face au changement climatique - Conseil Économique, Social et Écologique (CESE)
- 30.10.2024 : Week 2 at COP16 Colombia: Ocean Highlights and Next Steps - OneOcean



PLATEFORME  
**Océan & Climat**

Avec le soutien de :



Fondation  
de  
France



OCEAN  
RESILIENCE  
& CLIMATE  
ALLIANCE

Pour plus d'informations :

Plateforme Océan & Climat  
Maison de l'Océan  
195 rue Saint Jacques  
75005 Paris, France  
[secretariat@ocean-climate.org](mailto:secretariat@ocean-climate.org)